Le colonel Mignot avait ordre d'opérer de concert avec les garnisons d'infanterie de marine de Than-Hoa, de Vinh, de Cuentry et autres dispersées dans le Nord de l'Annam. Ces troupes, bien que dans un état de délabrement indescriptible, manquant d'effets et de chaussures, lui ont rendu des services inappréciables. La marche de la colonne eût été impossible sans ces postes disséminés un peu partout. Dans certains postes, le caporal et ses hommes n'avaient qu'une seule tenue qu'ils se repassaient à tour de rôle pour monter la garde.

Un jour, un adjudant vient trouver le commandant Grégoire.—« Mon commandant, lui dit-il, il y a un certain nombre d'hommes qui n'ont plus de souliers et qui demandent à être dispensés de la reconnaissance. —Je ne comprends pas, répond le commandant Grégoire. Est-ce qu'ils n'auraient plus de pieds ? A l'avenir, ne me rendez compte que des hommes qui n'ont plus de pieds ; ce sont les seuls que je dispenserai de la marche.

Où sont les volontaires du 92, en sabots! Quelle troupe que ces braves petits soldats; ils ont marché ainsi pendant des mois par des chemins inconnus, se plaignant bien un peu, mais toujours souriants et montrant un entrain endiablé, que partageaient du reste les missionnaires qui marchaient toujours en tête des colonnes. Le colonel Mignot, surnommé Gaga, uniquement parce ce qu'il bégaie atrocement, disait souvent en parlant de ces derniers : — « Ces bons père abusent réellement de ce que je suis d'une famille cléricale. »

Ces bons Pères ont été pour la colonne des guides précieux. Le père Y... n'allait jamais qu'à cheval, le Winchester pendu à la selle, en enfant perdu. Un autre, le père X... disait un jour au commandant de la colonne : — « Colonel, vous ferez ce que vous voudrez, mais le commancant Grégoire — un homme charmant, mais un peu toqué — et moi, nous n'avons qu'une ligne de conduite : nous faisons couper d'abord la tête aux rebelles, et nous les interrogeons après. — Fichtre ! répond le colonel Mignot, comment faites-vous? Ce sont donc des décapités parlants? — Quand je dis que nous les interrogeons, je me trompe réplique le bon Père ; ce sont leurs vêtements que nous interrogeons pour voir s'ils ne renferment rien de suspect, et nous y trouvons toujours des proclamations de Thuyet, réclamant notre tête. »

Un autre missionnaire écrivit au colonel : « J'apprends votre passage ; j'ai des balles, de la poudre, mais je manque de tubes. Pouvez-vous m'en envoyer? » Tubes pour fusils, quel euphémisme ! Le résultat de cette lutte a été de tout mettre à feu et à sang. Actuellement, le pays est dévasté et ruiné. Il ne reste debout que les chrétiens épargnés lors des massacres de l'année dernière ; ce sont ceux du reste qui, en guidant la colonne, ont conduit l'expédition. Ça été des représailles terribles. Toute la vallée du Son-Quian, depuis l'embouchure jusqu'à 60 kilomètres en amont, a été brûlée ; de même le pays à droite et à gauche de la route mandarine de Vinh à Cuentry. Les 24,000 Annamites catholiques égorgés l'année dernière par ordre des lettrés ont été vengés.

Les Tonkinois se sont surtout fait remarquer par leur acharnement. Ils pillaient méthodiquement, se préoccupant surtout de dénicher l'épargne de chaque cagna. Malgré tout, la colonne a perdu très peu de monde et par le feu et par les maladies. Les Tonkinois seuls ont combattu. Une des compagnies, celle du capitaine Hugot, s'est fait étriller d'importance, le capitaine et le lieutenant Camus ont été tués. Le *Figaro* a raconté le premier leur mort. Le commandant Pelletier voulut prendre sa revanche avec l'autre compagnie. Il partit et pendant quinze jours on n'entendit plus parler de lui. Il s'était lancé dans la montagne, voulant couper Thuyet de sa ligne de retraite. Il réussit et manqua de s'emparer de l'ancien régent ainsi que du jeune roi.

L'affaire fut chaude. Les rebelles défendaient une gorge où l'on ne pouvait pas être plus de cinquante de front ; ils étaient armés de fusils Winchester et Martini. Des mandarins s'écriaient en s'adressant à nos Tonkinois: — « Fils du Tonkin, pourquoi venez-vous attaquer le roi, votre père ? Tournez plutôt vos armes contre ces Occidentaux. Ils sont peu nombreux. Apportez-nous leurs têtes et vous aurez des barres d'argent. »

Les Tonkinois ne ralentirent pas leur élan et le camp ennemi fut enlevé. Des chevaux, des bagages, des munitions tombèrent entre leurs mains et des approvisionnements considérables de riz furent incendiés. Ce combat dont il n'a pas encore été parlé, eut lieu à Traina. L'importance de cette victoire est d'autant plus grande qu'elle eut pour effet d'empêcher l'explosion du soulèvement général d'Annam qui devait éclater à quelques jours de là. Le commandant Pelletier eut dans cette affaire 17 blessés dont 5 Français.

La compagnie de zouaves était tenue en réserve, exécutant parfois des feux de salve à grande distance; l'artillerie tira une soixantaine de coup de canon. Cette compagnie de zouaves a sa légende. On l'appelait la compagnie des « millionnaires ». Pour ne citer qu'un exemple, l'adjudant Martin de cette compagnie disait que sa vie valait plus de 300,000 francs! Ce brave sous-officier s'est noyé malheureusement à la porte de Hué, la veille de l'arrivée, après une aussi rude campagne. Pas de veine.

Le général Mugnier a pris le 1er avril le commandement des troupes à Hué. ETC.

Les expériences de Fontainebleau

Des expériences fort intéressantes viennent d'être exécutées au polygone de Fontainebleau par les officiers-élèves de l'école d'application. On a tiré, pendant vingt-cinq heures, sur un mur d'escape protégé au quart sur son cordon, conformément aux conditions réglementaires d'établissement de cet organe de défense passive. Le mur, de 6 mètres de hauteur, établi dans un fossé de 8 mètres de profondeur, était, en conséquence, couvert par une crête de glacis située à 16 mètres en avant et à 4 mètres plus haut que son cordon.

Le problème consistant à essayer de couper le mur à moitié de sa hauteur, c'est-à-dire à 3 mètres au-dessus du fond du fossé, afin d'obtenir par l'éboulement des terres du rempart, le remblai d'une rampe de brèche praticable, c'est-à-dire à l'inclinaison de 2[3. Le tir, commencé le 7 mai à 8 h. 1[2 du matin, sous l'habile direction de M. le commandant d'Astier de la Vigerie, fut prolongé jusqu'au 8 mai à 9 h. 1[2 du matin. Dans cet intervalle de temps furent tirés 514 obus chargés en guerre. Le tir fut d'une précision parfaite en direction, mais beaucoup plus incertain en portée.

La discussion des opérations apprendra sans doute pour quelles raisons matérielles le tir semble avoir été follement capricieux, dans sa portée, à certaines heures de la nuit; dans des périodes de temps desservies par le même personnel, d'après les mêmes principes, et avec le même zèle. Une foule considérables d'officiers de la garnison et des villes voisines se trouvait rassemblée à 9 heures 3[4 du matin, le 8 mai, devant l'objectif de la batterie de brèche.

Le mur attaqué présentait sur son développement de 20 mètres de longueur environ, outre diverse écorchures et deux atteintes de projectiles assez profondes vers ses extrémités, une brèche de 5 mètres environ de largeur. Deux officiers purent la gravir en obliquant fortement sur sa ligne de plus grande pente, ce qui ne permit pas de le déclarer praticable, sauf pour des isolés, la pente de la rampe formée par l'éboulement des matériaux n'étant guère plus douce que celle qui correspond à une inclinaison de 40 à 45 degrés.

Evidement, on ne pouvait espérer d'obtenir, en vingt-cinq heures, le résultat qu'on doit attendre dans un siège; mais il reste évident que si l'artillerie peut, à n'en pas douter, obtenir le résuliat dont il s'agit, ce ne serait qu'après une consommation considérable de projectiles. Aussi serait-il intéressant de voir se continuer ces expériences sur le même lieu par les bataillons d'artillerie de forteresse qui doivent venir effectuer, cette année, leur tir d'école à Fontainebleau.

L'ÉLECTION DE BRUXELLES

Hier, comme nous l'avons annoncé, a eu lieu, à Bruxelles, une élection législative en remplacement de M. Renson, décédé. Les voix se sont ainsi réparties entre les candidats en présence :

	Inscrits.....	21.721
	Votants.....	17.297
	Valables.....	14.427
MM.	Jacmart, indépendant.....	6.929
	Buls, libéral.....	6.399
	Janson, radical.....	3.799

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un scrutin de ballottage, qui aura lieu mardi prochain.

Comme on le remarquera, les abstentions ont été assez nombreuses, plus de quatre mille. En 1884, lors du ballottage qui eut lieu le 14 juillet, 21,000 électeurs figuraient sur les listes; 18,600 prirent part au vote. Les abstentions ont donc été beaucoup plus considérables cette année qu'en 1884 et les indépendants ont eu à en souffrir. Comme toujours, les électeurs de la ville, qui votent chez eux, ont été plus empressées que les campagnards, auxquels une législation peu équitable impose un déplacement onéreux et parfois pénible. Ajoutons, dit le *Patriote*, que plus d'un catholique a trouvé que la majorité est actuellement assez forte et y aurait inconvénient à l'augmenter. Nous ne raisonnons pas ; nous constatons.

Aussitôt le résultat connu, une réunion des indépendants a eu lieu, dont le *Courrier de Bruxelles* nous apporte le compte-rendu.

Le résultat définitif proclamé, bien qu'il ne soit pas le résultat officiel — car on parle de 200 voix. — M. Nothomb prend la parole et prononce une éloquente allocution, dans laquelle il accentue la signification de la journée. C'est une victoire et deux étapes. (Bravos prolongés.) La seconde et décisive étape aura lieu le 18 mai.

Alors, les indépendants, les conservateurs, les catholiques, les libéraux modérés et constitutionnels, tous ceux qui ne veulent ni du doctrinarisme, ni du radicalisme, ni de la révision de la Constitution, tous ceux qui veulent le respect des droits de tous et de nos libertés, tous ceux qui veulent un sage progrès et la conservation sociale, se rendront au scrutin la main dans la main pour faire justice définitive de M. Buls, le radical et le révisionniste honteux, l'homme de toutes les palinodies et du 7 septembre. (Applaudissement prolongés.)

Après avoir caractérisé l'attitude de M. Buls à l'égard du 13 juin, l'orateur fait appel à l'union de tous et réclame de l'assemblée un dernier, un héroïque effort. La victoire du bon sens est à ce prix. (Bravos prolongés.)

M. Ongenaed (en flamand) fustige M. Buls d'importance et se moque de ce prétendu diamant auquel le corps électoral donnera, dans huit jours, un dernier coup de pied. Et l'on trouvera alors que ce diamant n'est que du Strass de quincaillerie. Si c'est une honte pour la capitale d'avoir donné six mille voix à cet homme, cette honte sera lavée le 18 mai par les électeurs de l'arrondissement, qui se souviennent du 7 septembre. (Longs applaudissements).

La séance est levée à trois heures, au milieu d'une grande animation.

A l'hôtel Continental, siège de l'association radicale, M. Janson a prononcé une allocution dans laquelle il a engagé ses partisans à voter au second tour de scrutin pour M. Buls.

Dans les couloirs de la Chambre, l'élection de Bruxelles est vivement commentée. M. Frère est vivement contrarié. Il s'attendait à la victoire de M. Buls, le candidat de son cœur.

Les radicaux paraît-il, ont fait savoir à M. Frère qu'ils ne laisseront pas arriver à la Chambre M. Buls, qui a servi d'instrument à l'autocrate liégeois pour écarter M. Janson.

M. Frère reconnaît d'ailleurs que la lutte du 18 mai sera *sérée*. On lui a demandé : Acceptez-vous le concours *immoral* de ceux qui, selon vous, conduisent le pays aux abimes ?

M. Frère n'a pas souflié mot.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 11 Mai. — Le baromètre monte sur l'ouest l'Europe, il descend dans le Centre et le Sud, une dépression secondaire tend à se former dans le golfe de Gênes. Un minimum existe sur la Baltique et la Russie occidentales, son centre est près de Pétersbourg 758 mm.

La température baisse sur l'ouest et le nord du continent. L'isotherme de 10° passe au sud de l'Irlande et celle de 15° est rejetée vers la Provence. Le thermomètre marquait ce matin 1° à Haparanda, 13 à Paris et 25 à Biskra.

En France, la situation orageuse va cesser, toutefois quelques nouveaux orages sont encore probables dans l'Est. Une tempête de l'ouest règne au Puy-de-Dôme depuis hier soir.

Hier, à Paris, un orage a éclaté de quatre à six heures du soir, il a donné 8 mm d'eau.

Maximum, 23°6. Minimum, 2°7

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le recensement de la population. — Afin de permettre la répartition du travail entre les personnes chargées des opérations du dénombrement de la population, la liste des recenseurs sera close *le 18 mai*. Avis aux intéressés !

Une foule nombreuse d'amis a conduit mercredi matin à sa dernière demeure l'un des fonctionnaires les plus estimés du personnel de l'octroi, M. Auguste Rachez, receveur du bureau de la rue de Tourcoing. Le défunt faisait partie de l'octroi depuis vingt-cinq ans. Le service funèbre a eu lieu à l'église Sainte-Elisabeth.

Les traditionnelles et poétiques cérémonies du mois de Marie sont fort suivies depuis l'ouverture. Les fidèles et le clergé de toutes les paroisses ont apporté des soins spéciaux à l'ornementation des autels de la Vierge.

Ce sont les fleurs, si nombreuses et si variées en ce moment, qui sont surtout employées pour la décoration des chapelles, et on peut admirer dans certains de nos églises des merveilles de goût et d'ingéniosité inspirées par le sentiment religieux.

Les jeunes filles et les femmes voient toujours avec joie revenir cette période pendant laquelle les exercices religieux revêtent un caractère particulièrement doux et, pour ainsi dire, séraphique.

Elles ne sont pas seules, au reste, à ressentir cette impression, et le nombre des hommes qui suivent avec émotion ces touchantes cérémonies est considérable chaque année et l'a rarement été autant que durant le présent mois de Marie.

Pendant son voyage à Montdidier, le ministre de l'agriculture a remis la décoration du Mérite agricole à M. Famechon, ancien maire de Roubaix, qui exploite dans les environs d'Amiens un établissement agricole. M. Famechon a rempli deux fois les fonctions de premier magistrat de Roubaix : la première, du 9 décembre 1876 au 16 août 1877, époque à laqnelle le gouvernement le remplaça par l'honorable M. Bulteau-Lenglet; la seconde, du 15 février au 10 août 1878.

Les constructions à la frontière. — Nous lisons dans les journaux belges :

«Il existe des traités internationaux qui interdissent de bâtir à moins de dix mètres de la ligne frontière qui sépare la Belgique des pays qui l'entourent ou de cinq mètres d'un chemin lorsque l'axe de celui-ci fait la limite du territoire, mais, chose bizarre, jusqu'ici aucune sanction pénale n'assurait l'exécution de cette défense et les pouvoirs publics étaient impuissants pour faire démolir les bâtiments qui auraient été élevés en contravention aux prescriptions des traités.

Le gouvernement a soumis à la Chambre un projet ayant pour but de permettre aux tribunaux de frapper d'une amende de 26 à 200 francs les contrevenants et de les condamner, en outre, à supprimer dans un délai déterminé, les constructions qui auraient été élevées.

La section centrale vient d'adopter à l'unanimité ce projet de loi.

Les ravages de l'alcoolisme. — Sur l'invitation du gouvernement, les préfets font dresser par les médecins aliénistes la statistique des cas d'aliénation mentale causés par l'abus de l'alcool depuis vingt-cinq ans.

Cette mesure est nécessitée par les ravages effrayants produits par les alcools extraits de tout autre chose que du vin.

Il paraîtrait que, pour ce qui concerne Roubaix, on a compté depuis quelques années une quarantaine d'alcooliques aliénés, et, tous les ans, leur nombre va en augmentant !

Le tir aux pigeons, organisé lundi au stand du Breucq par un comité d'amateurs roubaisiens, a été favorisé par un fort beau temps. Vingt-cinq tireurs de Roubaix et de Tourcoing y ont exercé leur adresse ; cinq poules ont été faites.

Beaucoup de curieux assistaient à cette partie qui sera suivie prochainement d'autres réunions de ce genre. On annonce, en effet, que ces tirs vont avoir lieu régulièrement. Pour en assurer le bon fonctionnement, les membres organisateurs ont choisi un commissaire actif et zélé, M. Emile Nison, de Roubaix.

Une nouvelle qui intéresse certainement les *coqueleux*, si nombreux à Roubaix et aux alentours. Dans plusieurs communes de l'arrondissement de Valenciennes, à Condé notamment, des procès-verbaux ont été dressés contre des cabaretiers chez lesquels avaient eu lieu des combats de coqs.

Un vagabond qui a parcouru presque toutes les régions de la France et exercé les métiers les plus disparates, tels que ceux de menuisier, jardinier, garçon de café, colporteur, et en dernier lieu, de journalier, a été arrêté lundi pour avoir été surpris en flagrant délit de mendicité. C'est un homme de 43 ans, nommé Théophile Lebocq, et né dans cette charmante petite ville d'Avranches que ses habitants surnomment quelque peu prétentieusement l'*Athènes de la Manche*.

Lebocq a rejoint au dépôt deux autres pauvres diables, Ernest Baelde et Gustave Steels, âgés seulement de seize ans et arrêtés aussi pour vagabondage.

En vertu d'un mandat d'amener, la police de sûreté a procédé, mercredi matin, à l'arrestation du nommé Emile R..., originaire de Toulouse et régisseur d'un établissement forain.

On recherche activement une jeune servante, Marin Florin, qui a eu soin de prendre la poudre d'escampette après avoir volé une certaine somme d'argent et des vêtements appartenant au propriétaire du *Tir Catulle*, installé sur le champ de foire.

Deux fraudeurs ont été arrêtés mardi matin aux environs de l'école de natation. L'un se nomme Jean D... et n'exerce pas d'autre profession que celle de contrebandier; l'autre est la femme L... plusieurs fois condamnée pour le même délit. Tous les deux étaient porteurs d'une certaine quantité de tabac; ils seront transférés à la prison de Lille par la prochaine correspondance.

Les saints de glace. — Le mois de mai présente trois dates, les 11, 12, 13 mai qui portent un abaissement de température notable ; aussi appelle-t-on Saint-Mamert, Saint-Gervais et Saint-Pancrace les *trois saints de glace*.

L'explication la plus plausible de ce singulier phénomène consiste à attribuer ce froid à la fonte des *neiges et des glaces* qui couvrent les hautes montagnes au Nord de l'Europe.

Cette fonte a lieu d'ordinaire vers les premiers jours de mai. La neige en fondant absorbe, comme on sait, une grande quantité de la chaleur qu'elle emprunte à tous les corps environnants et par conséquent à l'air, avec lequel elle est en contact. On a donc supposé que le froid qui en résultait se propageait du nord au sud et amenait ainsi, successivement, de proche en proche, cet abaissement subit de la température.

Cette année, les saints de glace paraissent devoir nous amener de la pluie plutôt que de la gélée. Mardi, en effet, le ciel s'est maintenu couvert durant toute la journée. Il faut convenir qu'après la température étouffante dont nous avons été gratifiés la semaine précédente, un peu de pluie ne ferait pas de mal, ne fut-ce que pour chasser la poussière des routes et remplir les citernes des maisons.

Wasquehal. — Plusieurs jeunes gens, dont le plus compromis dans cette affaire paraît devoir être le nommé Pierre C..., journalier, se sont livrés à des violences sur la personne d'un cabaretier, M. Joseph Devroe, et ont brisé quelques carreaux de la devanture de l'estaminet. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Toufflers. — Lundi, vers neuf heures du soir, un incendie a détruit une énorme meule de blé appartenant à M. Louis Pouchain, meunier, et voisine de sa ferme. Celle-ci a pu être préservée ainsi que plusieurs meules de blé qui l'entouraient. Il y a une quinzaine jours environ, un moulin appartenant à M. Pouchain a été incendié et il est certain que la malveillance n'est pas étrangère à ces sinistres. Il y a quelque temps, un placard a été posé sur la porte de la ferme Pouchain pour menacer le propriétaire d'un incendie. On croit à une vengeance des ouvriers pour punir M. Pouchain d'avoir remplacé par une machine les ouvriers qu'il employait à battre les grains.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette. — Ouverture le 1er mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Une dépêche du préfet du Nord vient d'informer l'administration municipale que le ministre de l'intérieur a accordé aux 300 ouvriers qui sont obligés de chômer à la suite des deux incendies de lundi, un secours de deux mille francs dont la répartition se fera par le bureau de bienfaisance de leurs communes respectives.

Adjudications. — Il a été procédé, lundi dernier, à l'adjudication de la *fourniture du plomb* nécessaire au service de l'usine à gaz. MM. Desplechin et fils, entrepreneurs à Lille, ont été déclarés adjudicataires avec un rabais de 7,50 0[0 sur le prix du devis.

Pour la vente des goudrons l'adjudication n'a pas donné de résultat, les offres ayant été trouvées insuffisantes.

Les obsèques de M. Vasseur, commissaire de police du 2e arrondissement, ont eu lieu mercredi matin.

Le deuil était conduit par M. Raimbauville, commissaire central, qui accompagnait le fils du défunt.

Quatre commissaires de police tenaient les coins du poêle et le cercueil était escorté par les agents en grande tenue.

Dans l'assistance assez nombreuse, nous avons remarqué M. Jonglez, député, M. Hassebroucq, Maire de la ville et MM. *Lehoucq* et *Lefrançois*, adjoints, M. Jourdain, Président du Tribunal de Commerce, MM. les Commissaires centraux de Lille et de Roubaix, plusieurs Commissaires de police des environs, le Maréchal des logis de gendarmerie de Mouscron, les chefs des services municipaux et des voisins et amis de M. Vasseur.

Après l'office religieux qui s'est fait à l'église Saint-Christophe, le corps fut conduit à la gare pour être transporté à Amiens où a lieu l'inhumation.

Accident. — Mercredi matin Mme Vve Coisne, âgée de 66 ans, a été renversée, sur la grand'Place, par une voiture de maître qu'elle n'avait pas aperçue en sortant d'un magasin. Elle en a été heureusement quitte pour ses vêtements déchirés et une contusion au côté qui ne paraît pas très grave. Elle a pu, après s'être remise un peu de sa frayeur regagner seule son domicile rue du Calvaire.

Mort subite. — Un ouvrier teintarier du nom de Henri Farvacque, âgé de 63 ans, demeurant rue du Moulin Fagot, s'est affaisé subitement, lundi soir, dans un estaminet de la Croix Rouge, où il s'était réfugié pris d'un malaise causé par la rupture d'une varice à la jambe gauche. Le malheureux ne s'était pas aperçu à temps de l'accident, aussi tous les soins qui lui furent donnés par M. Dubaux, pharmacien, restèrent inutiles. Henri Farvacque ne tarda pas à expirer. M. le docteur Dewyn, qui avait été appelé, ne put que constater le décès.

Les concerts d'été de la place Thiers commenceront dimanche prochain à 4 1[2 du soir : c'est la Fanfare des Pompiers qui en fera l'ouverture.

LILLE

Les quatre facultés à Lille.— Il paraîtrait, si nous en croyons les journaux de Douai, que la question de la réunion à Lille des quatre facultés de l'Etat divisées actuellement entre Lille et Douai reviendrait sur le tapis.

A cette occasion, M. Merlin, maire de Douai, aurait même écrit à M. Goblet, ministre de l'instruction publique, pour lui demander ce qu'il en était pour protester contre une mesure qui aurait été prise sans consulter les intéressés. M. Goblet a répondu que jusqu'ici la question n'avait pas été agitée et que, si par suite de la nouvelle organisation donnée aux Facultés par le décret du 28 décembre 1885 le transfert à Lille des Facultés de droit et de lettres venait à être étudié, la ville de Douai pourrait présenter ses observations.

Dans la dernière seance du conseil municipal M. Merlin a donné lecture de la correspondance que nous venons de résumer. Il semble en résulter que si la question n'est pas encore tranchée, elle a, par suite du decret du 28 décembre 1885, fait un pas en avant.

Il est d'ailleurs de notoriété publique que ce transfert à Lille est réclamé par la majorité des professeurs des deux facultés de Douai, et que plusieurs d'entre eux ne négligent pas les démarches dans ce sens.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à signaler les faits.

C'est mardi qu'a eu lieu aux facultés catholiques de Lille la réunion annuelle des anciens étudiants.

A onze heures, le vénéré président de l'association, M. Salembier, aumônier d'Esquermes, a dit la messe, à l'autel de la chapelle academique. Après la messe, réunion dans la salle des délibérations. Monsieur le Président a fait un discours remarquable par la forme du style et la profondeur des pensées.

Il a montré le côté noble et élevé de toute science *deus autem scientiarum dominus*.

Il a dépeint d'une manière saisissante les qualités du docteur Butruille de Paillencourt, ravi à la fleur de l'âge à l'affection de ceux qui l'aimaient... ravi à la science dont il était un fervent disciple.

Après un discours du rapporteur du collège théologique, Me Bonduel, du barreau de Lille, prend la parole. Il cause à l'assemblée du concours de droit roulant sur le sujet : de la revendication en matière de meubles. Le bureau qui siège est réélu, puis commence le banquet.

Le menu était particulièrement bien choisi : potage printanier, saumon, filet de bœuf aux champignons, bouche royale, jambon au madère, poulet et salade, se disputaient l'honneur de conquerir les appétits. Il est vrai que la tâche était facilitée par l'heure tardive du repas.

Au dessert des toast joyeux ont célébré le président et différents membres de l'association comprenant des professeurs de droit et de science, des avocats, des docteurs en médecine. En somme charmante réunion.

Voyant le nombre des anciens élèves de l'Université, on est tenté de redire : « *Deus autem incrementum dedit.* »

Société industrielle. — La prochaide séance du comite de filature et de tissage aura lieu vendredi 14 mai, à 5 heures, dans le local de la société rue des Jardins 29.

Ordre du jour : Institutions de prévoyance pour les ouvriers.

CONCERTS ET SPECTACLES

Théâtre des Boulevards.—Depuis quelques années, il semble que l'opérette cherche à se réhabiliter, non point que la musique en soit toujours bonne, non point que les poèmes en soient excellents, mais enfin elle est *musique*, et pour qui a bien soif le suresnes vaut quelquefois mieux que le meilleur cru de Bourgogne. Or, disons-le, le bourgogne est hors de prix, et souvent encore de médiocre qualité..

L'opérette, telle qu'on la comprend aujourd'hui, sans grossièreté et sans bouffonnerie, fournit une pâture suffisante à beaucoup d'amateurs. Aussi bien ne faut-il pas s'étonner si on la voit toujours fleurir et non sans succès. On est même surpris de rencontrer de la musique là où ne s'attendait qu'à des flonflons, de trouver dans quelques partitions des allures vraiment artistiques qu'on aurait tort de ne pas savoir apprécier à leur juste valeur.

L'opérette que l'on joue en ce moment au Théâtre des Boulevards m'offre un exemple frappant de ce que j'avance. Quand je dis « opérette », j'ai peut-être raison au point de vue musical, mais je ne suis pas d'accord avec l'affiche. Celle-ci n'est pas comme Boiteau; elle n'appelle pas un chat un chat. Ainsi, *Babolin* s'appelle, sur l'affiche, « opéra-comique » tout court. Le sujet, moitié fantaisiste, moitié grotesque, appartient pourtant au domaine de l'opérette avec ses situations invraisemblables et son apparence de féerie; la musique se rattache par plus d'un côté à ce genre dont Offenbach demeurera le modèle le plus parfait. Mais, d'autre part, dans cette farce à sel fin, franchement gaie, il y a ensembles, chœurs, sextuors, et maints passages constituent presque un opéra-comique.

M. Léon Varney a glissé dans *Babolin* des pages d'homme de goût et de musicien. Chez lui, la mélodie plane toujours, non pas en mélopée continue et endormante, mais sous des formes précises et nettes, toujours en rapport non-seulement avec la situation, *mais avec les paroles*; c'est la note exacte, traduisant le texte. Et cette musique claire, lumineuse, allègre, éminemment française, a beaucoup de charme.

Quant au livret, il est pétillant d'esprit, renferme quantité de bons mots, et est signée de MM. Jules Prével et Paul Ferrier, ce qui me dispense d'ajouter que la *blague* française y perce à chaque page. L'intrigue se dénoue à la satisfaction de tout le monde : la princesse épouse le chanteur, le faux Lorenzo retourne dans son auberge avec sa femme, le général se réconcilie avec la sienne. En un mot, c'est une pièce fort récréative, de joyeuse humeur et où l'on ne s'ennuie pas un seul instant.

Babolin a trouvé devant le public un accueil des plus engageants. L'interprétation est d'ailleurs fort aimable. Il y a d'abord Mlle Deschamps, qui s'est taillé un vrai succès sous le riche costume de la princesse Mirane. Sa voix ne demande qu'à être encouragée, et, quand elle sera tout-à-fait formée, elle aura beaucoup de force et de virtuosité. Cette jeune personne détaille avec infiniment de sentiment et de grâce la valse des Cent Vierges qui est d'une si jolie facture. Le brillant allegro convient mieux à l'organe de Mlle Roger que l'andante amoureux et tendre. Cette artiste est charmante dans le rôle d'Elvérine et montre beaucoup d'entrain. Mme Couvreur, une Bagatella distinguée, a aussi sa part d'applaudissements.

M. Marius Borel prête avec talent son organe barytonal au rôle de Lorenzo et est tout-à-fait à sa place dans ce genre de pièce. M. Bérard est fort amusant et drôlement naïf sous les traits de Mélissen, dont le personnage est une source de cocasses imbroglios.

J'ai gardé M. Louis Couvreur pour la fin. Ce joyeux artiste a trouvé à exploiter, dans le général Karamatoff, une verve étourdissante de comique; il est, on peut le dire, l'âme de la pièce. Le naturel le plus franc est le fonds de ce talent si populaire à Roubaix. On applaudit chaque soir à outrance sa *chanson algérienne*, le morceau le plus saillant peut-être de *Babolin*:

Car l'carré de l'hypoténuse
Egale, si je ne m'abuse,
La somme des carrés,
Des deux autres côtés.

L'orchestre, savamment dirigé par M. Lorgé, marche fort bien. La mise en scène étant irréprochable, ajoute à l'attrait de la musique. En un mot, la direction de M. Deschamps n'a rien négligé pour assurer la réussite de ces agréables représentations.

Aussi, peut-on compter sur un regain de succès pour les trois dernières, qui auront lieu jeudi, dimanche et lundi, et les personnes qui n'auraient pas complété leur tour de foire en allant au *Théâtre des Boulevards* feront bien de ne pas différer davantage de passer là une bonne soirée. Georges CAILLOT.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Monsieur le directeur-gérant
du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie de vouloir bien accorder l'hospitalité de vos colonnes aux réflexions suivantes que je soumets à la municipalité :

» Va-t-on attendre que de graves accidents de » personnes se produisent pour remédier au mau» vais état de la rue de Mouveaux, depuis le viaduc » jusqu'à l'octroi, puisque les bris de voitures et » chutes de chevaux qui y arrivent journellement, » jointes aux réclamations réitérées des propriè» taire d'équipages et leur pétition collective, ne » peuvent émouvoir nos édiles. »

En vous remerciant de votre obligeance, je vous présente, M. le Directeur, mes salutations bien sincères. *Un patenté mécontent*,

CHRONIQUE DE LA FOIRE

Je vais être économe de mes expressions admiratives, afin de ne pas ressembler à un villageois naïf qui s'émerveille trop facilement. Avec un directeur aussi endiablé que M. Piérantoni, il est impossible de prévoir où s'arrêteront les surprises qu'il nous ménage.

Flatté de l'accueil que les roubaisiens lui ont fait en suivant avec assiduité ses brillantes représentations, le directeur du cirque Péninsulaire a remplacé sa première troupe par une troupe sensiblement supérieure.

Mais avant de me faire l'interprète de l'enthousiasme des spectateurs pour la splendide pantomime donnée ce soir, je tiens à faire savoir à M. le chef d'orchestre que si le public a des oreilles, ce ne sont pas de grandes oreilles. Il sait juger entre la bonne musique, ou simplement la musique acceptable et la musique enragée. Cette cacophonie est d'autant moins excusable que la composition de l'orchestre est bonne et qu'il suffirait d'accorder les instruments. Si cela continue la direction pourrait bien recevoir une pétition des habitués demandant le remplacement de l'orchestre par l'orgue de barbarie que manœuvre l'éléphant prodige.

A chacun selon ses mérites.

En vertu de cet axiome je suis heureux d'applaudir sans réserve au spectable nouveau, à ce conte des Mille et une nuits en action : *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*. Une foule de bambins et bambines, de 3 à 15 ans, sont exclusivement les acteurs de cette féerie, montée avec un luxe et une richesse inouis. Les différentes évolutions accomplies par ce petit monde n'ont pas été sans accrocs, mais cette gaucherie dans les mouvements d'ensemble a son attrait et témoigne de la somme de volonté et de patience dépensées par ceux qui ont réglé l'intelligente mise en scène de cette féerie.

Un ballet minuscule, dansé par des ballerines *microscopiques, a eu un succès prodigieux : un* bébé ravissant, qui n'a pas plus de trois ans, en maillot, avec sa jupe de gaze et des paillettes scintillantes au corsage et dans les cheveux, fait des ronds de jambes et ébauche, des poses plastiques qui provoquent les trépignements de la salle. Même succès pour les manœuvres des guerriers, qui sont exécutées avec une ponctualité, une précision remarquables.

Un pareil spectacle ne se décrit pas, il faut le voir.

C'est plus qu'un succès, c'est un évènement dans son genre. SILVIO.

***

La direction du cirque Péninsulaire, sollicitée par un grand nombre de familles, donnera jeudi, 13 courant, deux représentations : l'une à 3 heures de l'après-midi, l'autre à 8 heures du soir. *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*. La fameuse pantomime-féerie, sera donnée aux deux représentations.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 11 mai 1886

Dans cette audience une seule affaire est plaidée et elle n'offre pas au point de vue de la jurisprudence commerciale, un bien grand intérêt. Il s'agit simplement d'établir le quantum de l'indemnité à allouer par suite d'un laisser pour compte, prononcé par ce tribunal, à cause de non conformité de marchandise.

L'affaire est déjà ancienne ; elle remonte au mois de novembre dernier. Un fabricant de bonneterie de Mezières, M. G... avait acheté à un négociant de la place, M. L. D., un lot de peigné qui ne fut pas livré conforme aux types. Le fabricant refusa la marchandise et actionna en résiliation du marché son vendeur qui, de son côté, appela en garantie le peigneur qui avait travaillé la laine. Le tribunal prononça l'annulation de la vente et admet la responsabilité du façonnier, mais le jugement, en ce qui concerne ce dernier, fut infirmé par la cour d'appel, et maintenant le peigneur se trouve hors de cause.

M. G..., le fabricant, réclame aujourd'hui des dommages intérêts qu'il évalue à 5.000 fr. pour le préjudice à lui causé par la non exécution d'un contrat avantageux et les entraves apportées à sa fabrication par le défaut de livraison.

Le négociant, M. L. D..., prétend que son adversaire n'apporte pas de justifications suffisantes de la somme importante qu'il réclame, mais comme, en principe, il est dû un dédommagement il fait offre de la somme de 300 fr.

Le Tribunal a retenu la cause pour statuer ultérieurement.

NORD

Cour d'assises de Douai. — Voici la liste du jury pour la session des assises du Nord qui s'ouvriront à Douai le lundi 24 mai, sous la présidence de M. Hibon, conseiller à la Cour :

JURÉS TITULAIRES.

MM. *Léonidas Opéron, commissionnaire à Denain* ; Pierre Dureur, brasseur à Condé ; Pierre Descamps, propriétaire à Raismes ; Isidore Mazet, fermier à Lambres ; Amédée Chrétien, cultivateur à Esquerchin ; Léon Naille, marchand de bois à Englefontaine; Julien Rappe, fabricant de tissus à Solesmes ; Pierre Devernay, propriétaire à Roubaix; Théophile Durieux cultivateur à Curgies ; Benoit Bra, négociant à Anzin; Alphonse Oudart, tanneur à Cysoing ; Ed. Gilleven, marchand de grains à Steenwerck.

Louis Dubois, ingénieur à Meubeuge ; Jules Minet, marchand tailleur à Lille; Louis Dubar, publiciste à Lille; Hector Franchomme, négociant à Lille ; Louis Duval, liquoriste à Tourcoing; Paul Peniau, cultivateur à Valenciennes ; Théophile Wœte, cultivateur à *Tegelhen* ; *André Derville, entrepreneur* à Roubaix ; Charles Doman, propriétaire à Météren ; J.-B. Courtin, rentier à Avesnes, Eude Leconte, rentier à Tourcoing; Glorieux Delobel, rentier à Marcq-en-Barœul ; Henri Leman, rentier à Tourcoing; René Canonne,